



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Exploitants agricoles

Question écrite n° 49947

Texte de la question

M. Jean-Paul Anciaux attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur l'augmentation des charges entraînée par la réforme du financement de la protection sociale des exploitants agricoles, viticoles et forestiers. Si quelques mesures ont été adoptées, dans le cadre de la loi de finances pour 1997, le problème de fond relatif à l'assiette des cotisations demeure. En effet, l'assiette des cotisations des entrepreneurs englobe tous les bénéficiaires sans distinguer ceux qui sont réinvestis dans l'entreprise de ceux qui rémunèrent le travail de l'entrepreneur. Les petites entreprises agricoles, notamment dans le secteur viticole, évoluent dans un contexte qui leur est de plus en plus défavorable, avec des charges sociales trop lourdes, une fiscalité inadaptée et des contraintes administratives importantes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en ce qui concerne une réforme de la fiscalité agricole.

Données clés

Auteur : [M. Anciaux Jean-Paul](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49947

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1467